

L'éditorial

Autor(en): **Florey, Paul-André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **34 (2007)**

Heft 136

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-245083>

Nutzungsbedingungen

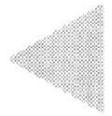
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Paul-André Florey – comité de rédaction, Vissoie (VS) et Dübendorf

Kouann lo patouè l'idè a fèrè l'acou Quand le patois conduit à la réconciliation

Dans mon village où, il y a une quarantaine d'années, le patois était encore couramment parlé, j'ai été quelques fois témoin de divergences entre les villageois ou entre l'administré et l'autorité et qui, grâce au vieux langage, trouvèrent une heureuse issue.

Il me souvient d'un conflit qui opposait un citoyen au conseil communal. La séance de confrontation débuta en français avec la recherche prudente des mots pour éviter d'amener les protagonistes devant le tribunal. Le ton s'élevait, la discussion prenait des formes agressives. Les yeux révélaient la colère et l'impuissance chez l'une et l'autre des parties. Allait-on se battre ?

Tout à coup, comme par miracle, du français on passa sans transition au patois. Les mots paraissant au premier abord les plus offensants étaient prononcés librement sans aucune gêne ni embarras. Enfin, on s'expliquait comme on l'avait toujours fait autrefois entre gens de même nature, issus du même milieu. Le langage du cœur trouvait sa plénitude. Si l'on avait dû traduire en français tout ce qui a été ainsi dit en patois, on se serait certainement retrouvé devant le juge. Mais voilà, en patois on pouvait exprimer ses sentiments les plus profonds sans blesser l'interlocuteur. On se sentait à l'aise et en sécurité. Les mots apparemment les plus virulents prenaient un sens différencié, inoffensif, non blessant mais exprimaient réellement la pensée et l'opinion du locuteur. Chacun put vider son cœur et tout le monde était satisfait. A la fin de l'entrevue, le président dicta brièvement un procès-verbal au secrétaire, écrit évidemment en français, où l'on pouvait lire : « Après que les parties intéressées eurent exposé leur point de vue, un accord a été conclu à la satisfaction de tous. » L'affaire fut donc classée !

Ainsi grâce au patois tout rentra dans l'ordre. La paix et l'entente cordiale régnaient dans la cave du citoyen qui, selon la coutume, n'avait pas omis d'inviter le conseil communal. Là, on s'exprimait en patois, langage de la conciliation. L'incident était clos, la vie continuait, les hostilités étaient définitivement oubliées. Souvent je pense à cette scène de la vie campagnarde et alors je regrette profondément que la pratique courante du patois aura cessé dans un avenir plus ou moins proche. Il incombe aux patoisants d'en retarder l'échéance.